



Réponse de FC à l'eau et l'agriculture

Ce que tu as entendu s'explique par la conjonction de deux ressentis, liés à la mise sous DSP (pour 25 ans) de 1993, qui est le traumatisme originel

1. le sentiment que la Siagnole avait été « privatisée ». C'est bien injuste tant l'apport technique de Veolia a été grand, et tant il est vrai que cet actionnaire privé n'a jamais encaissé un seul dividende, mais sur le plan symbolique c'est très important. C'est pour cette raison que je m'acharne à proposer une SPL en remplacement de la SEM, m'opposant parfois à ceux qui, à Toulon, voient dans une DSP prolongée plus de confort sans appréhender la dimension symbolique du problème

2. le sentiment que ce passage en SEM a été solidaire d'un désintérêt pour l'agriculture. Cela vient du fait que le contrat de concession initial prévoyait de ne livrer de l'eau qu'aux communes, et d'éliminer systématiquement, dès qu'un autre approvisionnement (notamment le raccordement au réseau communal) était possible, les autres abonnés, essentiellement des agriculteurs ou des propriétaires de maisons isolées qui avaient obtenu un permis en s'engageant à potabiliser l'eau par eux-mêmes. C'est vrai que l'économie générale du contrat n'est pas tournée vers l'agriculture, qui était dans les années 90 en phase de disparition radicale. Des canalisations sont en effet tombées bêtement en désuétude.

J'ai pris conscience du problème au fur et à mesure que nous ajoutions des ressources nouvelles à notre ressource originelle. Tassy a été l'occasion de réviser nos propres règles, pour autoriser de nouveau les branchements individuels.

C'est là que ce que te dit M.Bertrand, qui me voue une vigoureuse inimitié (en tant qu'entrepreneur du BTP puisque c'est ce qu'il dit être), est marqué du sceau d'une très grande mauvaise foi.

Parce que bien évidemment l'eau de Tassy n'est pas réservée au stade ou au golf, mais parce qu'elle dessert aussi les exploitations agricoles de Solange et Christian Bagnis, d'Alain Bianchetta, de François Tallent, de Maria Ocelli, de Jean-Louis Goletto, de Nicole Dalmasso, de Victorin Boutin, de Michel Buscaja, de Jeanne Gichard, et d'un certain.. Claude Bertrand, qui se plaint que nous ne donnions pas notre eau mais qui en est desservi, et qui, au passage, ne paye pas ses factures, le même Claude Bertrand qui était au premier rang du

soulèvement des tourrettans contre.. le forage de Tassy et ses mesures de protection du périmètre rapproché qui l'empêchent de forer comme il veut.

Alors, pourquoi vendre de l'eau au SEVE ? Il n'y a pas de corrélation directe entre la desserte agricole et cet exutoire opportun pour notre réseau gravitaire, sauf quand une sécheresse extrême permet le raccourci. Depuis le début (depuis les romains), cette eau n'est pas que l'affaire du pays de Fayence mais une affaire plus large. Si ces sources sont un patrimoine départemental, c'est bien parce que la moitié du volume distribué et les 5/6 des utilisateurs sont sur le littoral. C'est un enjeu qui dépasse le seul pays de Fayence.

L'appel à un complément par la SCP ou à un raccordement à la SCP pose beaucoup de questions. L'eau de la SCP est trois fois plus chère a minima, à cause de la rentabilisation des réseaux qui ont amené ici cette eau de surface, et à cause de leurs très importants frais de siège. Au-delà de cet inconvénient tarifaire, le vrai risque de cette hypothèse (comme de celui de l'entrée de la SCP dans le capital d'une nouvelle SEM pour la Siagnole) réside dans le risque de monopole, lui-même porteur d'un coefficient tarifaire multiplicateur encore plus important. C'est notre souveraineté qui est en jeu.

Spéculer sur un raccordement (très très cher) vers les conduites de la SCP à Callas, ou sur une remontée de l'eau du lac (bien plus difficile à potabiliser que de l'eau de source) jusqu'au jas Neuf, c'est poser la même question que celle que pose JLF pour le Lac de Meaulx. Se rend-on compte du risque induit par le monopole, s'agit-il juste de dégommer E2S ou vraiment de travailler sans arrière-pensées à l'avenir de l'alimentation en eau du pays de fayence ? Dans cette seconde hypothèse, je suggèrerais de renverser la question. Non plus de se demander : pourquoi ne serions-nous desservis que par E2S et non pas par la SCP, mais plutôt, pourquoi est-ce que le patrimoine contrôlé par une entité locale (aujourd'hui SEM, demain SPL) ne pourrait pas inclure des eaux de surface, les unes contrôlées aujourd'hui par d'autres (mais c'est fragile, voir mon post-scriptum) les autres contrôlées aujourd'hui par personne (Meaulx), afin de garder de la souveraineté, et le contrôle du prix pour l'utilisateur ?

En tout état de cause, il conviendra que l'instance qui sera demain en charge des eaux de la Siagnole se donne pour objectif de structurer le territoire avec un réseau d'eau brute en plus des réseaux communaux (ou bientôt intercommunaux ?) d'eau potable. Ayant été capable de consacrer plus de 10 M€ au renouvellement, très largement abouti, de son réseau principal, E2S, ou la structure qui la remplacera, est la mieux placée pour en mesurer les enjeux et pour le faire.

Le F & C de décembre y sera consacré !